

Présentation du plan « Reims, ville propre »
Mercredi 24 mars 2010, 11h00
Intervention d'Adeline HAZAN, maire de Reims

Mesdames, Messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation.

J'ai souhaité que nous soyons tous réunis pour le lancement du plan *Reims, ville propre*.

Même si nous investissons dans des équipements, dans des aménagements, il s'agit d'abord et avant tout d'une mobilisation **humaine** qui nous concerne tous, au quotidien, dans notre travail.

Je connais l'énergie et les compétences déployées par nos services pour la propreté de notre espace public.

Mon rôle est de tout faire pour que nos équipes aient les moyens d'agir là où les habitants ont besoin d'eux.

Avant de vous présenter le plan que nous avons décidé de mettre en œuvre pour améliorer la propreté de notre environnement, **je voudrais revenir sur ce qui nous a amenés à travailler sur un tel plan.**

1. Pourquoi un plan « Reims, ville propre » ?

Dans les conseils de quartiers, dans les courriers que je reçois, dans mes rencontres au quotidien, j'ai souvent l'occasion de **mesurer** combien la propreté est une **préoccupation partagée** par beaucoup de nos concitoyens.

En mai dernier, nous avons donné la parole aux Rémois, en organisant une grande consultation diffusée par le magazine municipal et traitée par TNS Sofres. Le message laissé par les Rémois **est clair.**

1.1. Grande consultation des Rémois (mai 2009)

61% des Rémois qui ont répondu à cette consultation jugent que la propreté est un **point faible** de leur ville.

La propreté est la **troisième priorité** des Rémois, après le développement de l'emploi et la maîtrise des impôts.

50% des Rémois – **71%** des 65 ans et plus – souhaitent qu'un effort particulier soit fait pour la propreté dans les rues et dans les espaces publics.

En écho à ce message très clair, nous avons travaillé pour évaluer les moyens existants et les moyens manquants.

Nous avons également mené, pour entrer dans le détail de cette perception, une enquête téléphonique.

1.2. Enquête téléphonique (décembre 2009)

Nous avons demandé à la société **Effcience 3** de mener une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 2000 Rémois.

Les résultats de cette enquête amènent à réfléchir ; ils peuvent à première vue apparaître paradoxaux.

Vous les retrouvez dans le dossier qui vous a été remis.

Les Rémois sont plus satisfaits de la propreté de **leur rue (73%)**, que de la propreté de **leur ville (60%)**.

Ils sont satisfaits de la propreté de leur environnement proche, mais ils ont une impression d'ensemble sur leur ville qui n'est pas aussi bonne.

Les prestations rendues par la ville et l'agglomération sont bien perçues :

- Les moyens mis en œuvre pour nettoyer les rues satisfont 7 Rémois sur 10.
- La qualité du travail satisfait 8 Rémois sur 10.
- La collecte des ordures est jugée satisfaisante par 9 Rémois sur 10.

1.3. Cartographie en cours

La propreté d'une ville est une qualité difficile à quantifier scientifiquement.

Nous savons par exemple que la présence de déjections canines et de détritiques sur les trottoirs sont les deux éléments qui influencent le plus les Rémois quand ils jugent de la propreté de leur ville.

Mais pour disposer d'une cartographie plus précise et mieux documentée de la **réalité** de la propreté de la ville, j'ai demandé qu'une étude sur un échantillon d'une centaine de **rues** soit réalisé sans tarder.

Cette étude sera étendue à l'ensemble des rues de la ville.

Il est actuellement mené par le cabinet CARRARD.

1.4. Les moyens existants

Force est de constater que nous avons pris du retard.

Les moyens du service propreté n'ont pas évolués **depuis 1995**. Pourtant, l'activité de ce service n'a pas cessé d'augmenter au cours de ces quinze dernières années.

Par exemple, le service nettoyait **2.000** graffiti par an en 1997, il en nettoie **30.000** par an aujourd'hui !

En termes de moyens, nous ne tenons pas la comparaison. Notre service propreté est en dessous des moyens humains et techniques mis en œuvre par les autres grandes villes de France.

Si les moyens ont stagné, la Municipalité a quand même su inverser le cours des choses dès 2008 en engageant des **premières actions** pour rendre la ville plus propre.

Mais nous voulons aller plus loin. C'est pourquoi, nous avons décidé cette année de mettre en œuvre un plan propreté sans précédent, *Reims Ville Propre*, à la fois pour donner des moyens aux services compétents, et pour agir sur les comportements.

Il s'agit à la fois de **mieux nettoyer** et de **moins salir**.

2. Plus de moyens pour mieux nettoyer

Nous investissons pour ce plan **plus de 3 millions**¹ d'euros pour que les moyens mis au service de la propreté atteignent le niveau des autres villes de France, aussi bien en terme de ressources humaines que de moyens matériels.

2.1. Plus de moyens humains

Le plan *Reims Ville Propre* prévoit le recrutement **d'agents supplémentaires**.

Le service de la propreté urbaine est actuellement composé de **90** agents à temps plein et de **21** contrats aidés. Cet effectif n'a pratiquement pas évolué depuis 1995.

Nous le complétons cette année, dès le premier semestre, en décidant la création de **16 postes** : 1 technicien, 2 conducteurs d'engins, 3 agents techniques, et 10 balayeurs manuels.

Ces moyens humains nouveaux seront en particulier affectés aux quartiers hors centre-ville.

Nous tenons à ce que les prestations soient de bonne qualité dans chaque quartier de la ville.

Je sais que c'est une préoccupation que nos concitoyens soulèvent souvent.

2.2. Plus de moyens matériels.

Nous en demandons plus à nos prestataires.

Nous avons étendu les fréquences de passage des engins, en particulier dans les quartiers de Croix-Rouge, Courlancy et Wilson.

Nous équipons également le service de la propreté urbaine de nouveaux appareils.

Nous achèterons cette année **quatre micro-balayeuses supplémentaires**, pour mieux doter les quartiers périphériques. Ce sont ces véhicules qui peuvent intervenir dans des secteurs inaccessibles par les machines standard.

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine (ANRU), partout où cela sera possible et après une concertation de la population mise en place avec les bailleurs, nous poursuivons l'implantation des **conteneurs enterrés**, ce qui nous permet de supprimer les colonnes vide-ordures et en outre de rendre plus sûrs les locaux poubelles, en évitant leur dégradation (incendies, etc.).

Cette solution permet d'envisager aussi de baisser les charges des habitants et d'améliorer la qualité du tri.

Cette solution est également économique pour la collectivité qui collecte : cela représente un gain financier de **30%** par rapport à une collecte traditionnelle, dès lors qu'un minimum de 100 conteneurs est installé.

Une zone test de **5 conteneurs** a été mise en œuvre dans le quartier Croix du Sud en juin dernier.

Les premiers résultats sont **très encourageants**. Nous allons donc étendre cette démarche à **l'ensemble des quartiers concernés par le programme de rénovation urbaine de Reims**.

¹ Au total, le plan *Reims Ville Propre* représente un effort de **3.150.500 €** en 2010 :

- **Ville** : Fonctionnement **1.077.500 €** + Investissement **1.158.000 €** = **2.235.500 €**

- **Agglomération** : Fonctionnement **90.000 €** + Investissement **825.000 €** = **915.000 €**

Dans le cadre de notre programme de rénovation urbaine, nous envisageons l'installation de près de 400 conteneurs sur les 5 années à venir.

Tout ce que nous menons dans le cadre de ce plan propreté représente plus de **3 millions d'euros**.

Cela ne représente pourtant qu'une des deux faces d'un plan pour la propreté.

Cela ne servirait pas à grand-chose de se doter des outils pour mieux nettoyer si, parallèlement, nous ne faisons rien pour que la ville se salisse moins.

3. Agir sur les comportements

Pour agir sur les comportements, nous voulons utiliser les deux leviers disponibles : **la pédagogie**, d'une part, et **la sanction**, d'autre part.

3.1. Plus d'information.

Avant de sanctionner, nous devons faire en sorte que la règle soit connue de tous.

L'enquête que nous avons menée a révélé que **plus d'un Rémois sur 2 ignore l'existence du règlement de collecte** qui fixe les horaires de collecte des ordures ménagères.

Les outils de communication que nous utilisons ne sont pas encore suffisamment connus : **à peine plus d'un Rémois sur deux a connaissance de l'existence du guide de collecte**, qui est pourtant distribué chaque année en 100.000 exemplaires.

C'est ce guide de collecte qui informe les habitants sur les horaires et les fréquences de passage.

En fonction de la zone, les horaires et les fréquences de passage sont différents.

La collecte peut être quotidienne – c'est le cas par exemple en centre-ville – ou organisée 2 ou 3 jours par semaine.

Pour que les gestes citoyens restent à l'esprit de chacun, nous avons décidé de lancer en avril une **campagne d'information**.

Vous en découvrez aujourd'hui les **3 visuels**.

Il s'agit de rappeler que la propreté, c'est bel et bien « notre engagement à tous ».

Nous voulons également donner **plus de visibilité** aux équipes qui interviennent sur le domaine public pour le compte de la collectivité, en marquant l'ensemble des véhicules du service propreté d'une signalétique *Reims, ville propre*.

Il s'agit de montrer le plus souvent possible à tous les Rémois que de nombreux agents travaillent pour la propreté de leur ville.

J'ai également décidé d'adresser à chaque Rémois une lettre exposant les principes de ce plan *Reims, ville propre*.

3.2. Mais aussi plus de sanction...

La contrepartie logique de cet investissement et de cette campagne d'information, c'est la **sanction** de tous les gestes inciviques.

On retrouve par exemple continuellement en ville dans la journée des sacs poubelle qui sont destinés à la collecte du soir, alors que nous avons multiplié les moyens de faire passer l'information.

Ces gestes inciviques sont évidemment le fait d'une minorité, mais ils pénalisent tout le monde.

L'enquête téléphonique que nous avons menée montre que seulement 4% des Rémois sont contre le principe de la verbalisation.

Il ne s'agit de rien de plus que de faire **respecter les règles** qui sont déjà en vigueur sur le territoire.

Nous avons donc décidé de créer une **brigade environnementale**, placée sous la responsabilité de la police municipale. Elle travaillera exclusivement à la verbalisation et à la sensibilisation dans les domaines de la propreté et des déchets.

La police municipale dispose d'une brigade spécialisée de 4 agents, qui **y sont désormais consacrés à 100%**.

Cette brigade interviendra pour verbaliser les responsables de dépôts sauvages, l'amende pouvant s'élever à 1500 euros.

Mais elle interviendra aussi lorsqu'un bac ou un sac poubelle est laissé sur le trottoir en dehors des heures de collecte. La brigade environnementale pourra employer tous les moyens d'enquête à sa disposition pour retrouver les auteurs des incivilités. L'amende qui s'applique est de 35 à 38 euros.

Enfin, elle sera également compétente pour punir les maîtres qui laissent les déjections de leurs chiens sur le trottoir. L'amende prévue dans ce cas s'élève également à 35 euros.

Vous le voyez, c'est un **plan complet** que nous mettons en œuvre.

⇒ Il s'agit d'élever le **niveau d'équipement** et le nombre de personnel à ce qu'exige la taille de notre agglomération.

⇒ Il s'agit **d'informer** nos concitoyens sur les moyens mis en œuvre.

⇒ Et il s'agit de **sanctionner** ceux qui, par leur comportement, pénalisent tous les Rémois.

Au delà du respect de l'environnement, le coût engendré par la gestion de la propreté et des déchets ne cesse de croître.

Nous avons donc entre nos mains la possibilité de maîtriser ces dépenses si nous nous responsabilisons par des gestes civiques.

Il s'agit donc bel et bien d'un **plan au service** de tous **les Rémois**.

Je tiens à remercier chacun des agents qui travaillent au quotidien au service des Rémois.

Merci à tous les équipes de Reims Métropole chargées de la collecte et du traitement des déchets, et aux équipes de la ville chargées de la propreté urbaine et du respect de notre environnement.

Merci à Jean-Louis CAVENNE, à Eric QUENARD et à Raymond JOANNESSE qui portent ces questions avec moi avec beaucoup d'efficacité.

Je vous remercie, et je suis naturellement prête à répondre à vos questions.